

JUDO

Composition de la commission mixte nationale

FFJDA : Bénédicte ROUBY (Vice-Président) – Marc DELVINGT (CNA) - Jean Claude SENAUD (DTN) ou son représentant

FF Sport U : Patrick MAUPU (Suaps PARIS Sud)- Laurent FLEURY (Université Strasbourg) - Xavier DUNG (Directeur National Adjoint)

La FF Sport U et la FF Judo s'associent pour organiser en 2016 :

- **Un championnat de France de judo Universitaire individuel 1ère & 2ème division et par équipes**
- **Une coupe de France Universitaire kyus (promotionnelle)**
- **Un open Ne Waza universitaire en Ile de France**

1 - Date limite de retour à la Nationale de la liste des résultats et des demandes de qualification exceptionnelle

18 décembre 2015 (qualification IR individuelles)

17 mars 2016 (qualification IR équipes)

Les championnats inter-académiques sont obligatoires et qualificatifs pour les championnats de France universitaires. Comme pour les sports collectifs, la France est divisée en 8 inter-régions.

Les étudiants devront porter le judogi de leur A.S. ou à défaut un judogi neutre. Les judogi des équipes de France sont interdits ainsi que les dossards.

2 - Dates et lieux des championnats de France

2^{ème} Division : jeudi 28 janvier 2016 à THIAIS (94)
Coupe de France Kyus (ceintures de couleurs) : jeudi 28 janvier 2016 à THIAIS (94)

1^{ère} Division: mercredi 30 mars 2016 à STRASBOURG
Par équipe d' A.S : jeudi 31 mars 2016 à STRASBOURG

3 - Formule sportive du championnat individuel

3.1 Qualifications inter-académiques (championnat interdit aux étudiants qui participent aux championnats de France 1^{ère} Division FFJDA des 7 et 8 novembre 2015 - Rouen)

Les deux finalistes de chaque inter-région (sauf IDF : athlètes classés 1^{er}, 2nd, 3^{èmes}) seront automatiquement qualifiés pour le CFU 1^{ère} division, sans passer par le CFU 2^{ème} division.

Les étudiants qualifiés pour le CFU 1^{ère} division lors du championnat I.R ne peuvent en aucun cas participer au CFU 2D.

A l'exception des deux finalistes dans chaque catégorie (athlètes classés 1^{er}, 2nd, 3^{èmes} en IDF), les IR qualifient les combattants pour le CFU 2^{ème} division en utilisant les quotas globalisés par inter-région.

Ce quota global I.R est attribué par la CMN à chaque I.R et totalise toutes les catégories de poids.

Charge est laissée au comité de sélection I.R. (représentants de chaque Académie) de répartir - à l'issue du championnat I.R - ce quota dans les diverses catégories en tenant compte des tableaux ci-après, et de les attribuer aux athlètes en dehors des athlètes classés 1^{er} et 2nd (4 premiers pour l'IDF) à ce championnat I.R.

I.R concernées	Quota global (pour l'ensemble des 7 catégories)	Quotas par catégorie de poids
IDF et autres I.R (sauf Rhône Alpes /Auvergne)	28	3 à 7 par catégorie de poids
RHONE ALPES – AUVERGNE	35	4 à 8 par catégorie de poids

Attention : lorsque le nombre d'engagés dans une catégorie de poids est inférieur au quota minimum par catégorie prévu par le tableau ci-dessus, le ou les quotas non utilisés ne pourront pas être reportés dans les autres catégories.

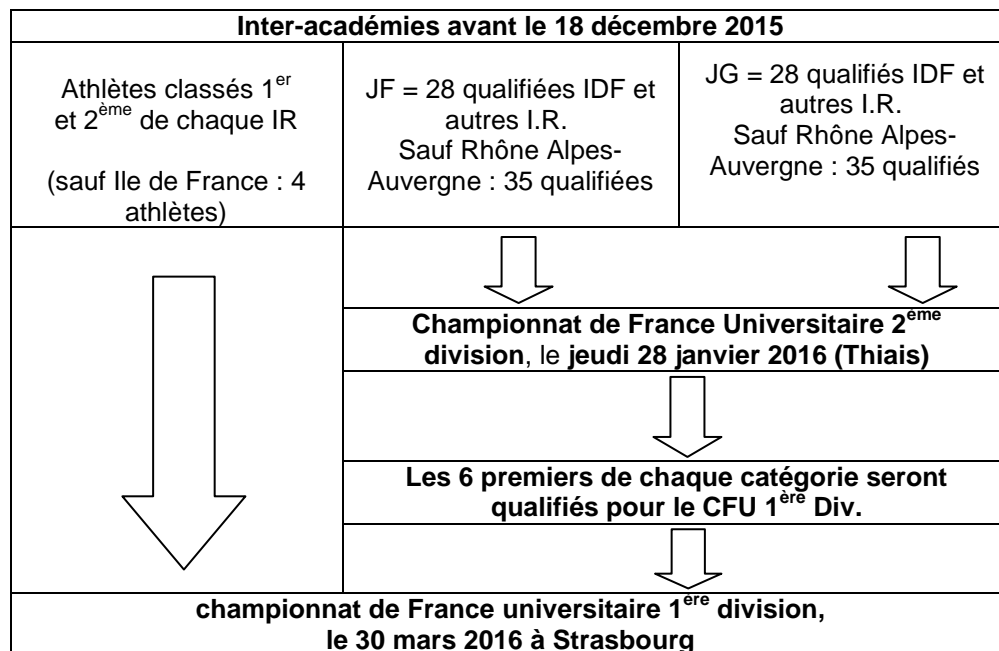
Exemple : Quota global : 28 → 3 à 7 qualifiés CFU 2 par catégorie de poids

- Pas d'engagé en +100 kg → perte de 3 quotas
- 1 seul engagé en mi-lourds → perte de 2 quotas

Donc, au final, le comité de sélection devra répartir quota global de $28-(3+2) = 23$ sur les 7 catégories de poids. Il y aura donc 23 qualifiés dans cette I.R à raison de 3 à 7 par catégorie de poids au lieu de 28.

Nota : A l'issue des championnats interrégionaux et des championnats d'académie, **le classement de l'ensemble des participants** par catégorie, **les feuilles de poules ou tableaux de compétition** et les propositions de qualification seront adressés à la Direction Nationale FF Sport U par chaque responsable d'académie et d'I.R.

Le comité de sélection I.R. via les CRSU **DOIT** prévoir des **remplaçants**, les classer par ordre préférentiel en précisant leur catégorie de poids et **faire remonter cette liste au DNA et aux CRSU concernés**.



3.2 CFU 2^{ème} division et 1^{ère} division :
Règlement FFJDA 2^{ème} division. Tableau par élimination directe avec double repêchage.

3.3 Qualifications directes pour le CFU 1^{ère} division :

1. le champion de France universitaire 2015
2. les athlètes ayant participé aux championnats FFJDA 1D en novembre 2015 à Rouen : la demande **doit passer par les CRSU** ou le DNA et est à faire impérativement avant le 11 mars 2016*

*Liste consultable à l'adresse suivante : www.sport-u.com, rubrique sports individuels puis « judo ».
Donc, l'athlète étudiant ayant participé aux championnats FFJDA 1D lors de la même saison (novembre 2015) et désirant participer au championnat de France Universitaire 1D 2015 doit avoir pris sa licence universitaire (FFSU) auprès de son A.S ou CRSU **avant le 11 mars 2016**.

3.4 Qualification exceptionnelle :

Toute demande incomplète (palmarès FFJUDO et FFSU précis et des justificatifs pertinents sont indispensables) ne sera pas traitée par la direction nationale.

3.5 Catégorie de poids CFU 1^{ère} et 2^{ème} division

Jeunes gens : - 60 kg ; - 66 kg , - 73 kg , - 81 kg , - 90 kg , - 100 kg , + 100 kg
Jeunes filles : - 48 kg , - 52 kg , - 57 kg , - 63 kg , - 70 kg , - 78 kg , + 78 kg

4 – Formule sportive championnat de France par équipe.

4.1 Championnat interrégional

Chaque inter-région qualifiera :
3 équipes masculines + 3 équipes féminines
Et l'Île-de-France qualifiera :
5 équipes masculines + 5 équipes féminines

La participation aux inter-régions est **obligatoire** pour être qualifié au championnat de France par équipe. Les compétiteurs doivent appartenir à la même association sportive. Aucune licence individuelle n'est autorisée.

Nouveau : Une A.S peut présenter, à chaque tour, dans son équipe de 5 combattants, 1 licence extérieure à l'A.S, à condition que celle-ci fasse partie de la même Université.

Exemple : l'A.S Médecine **Paris V** peut se renforcer avec 1 athlète de l'AS Staps **Paris V**.

4.2 Championnat masculin et féminin

Une équipe par A.S.
5 compétiteurs = -66, -73, -81, -90, + 90, plus 5 remplaçants (1 par catégorie de poids)
(minimum 3 compétiteurs par équipe)

5 compétitrices = -52, -57, -63, -70, + 70, plus 5 remplaçantes (1 par catégorie de poids)
(minimum 3 compétitrices par équipe)

Les noms des 5 titulaires + les noms des 5 remplaçants devront être déposés le soir du championnat de France individuel. **Un seul** nom pourra encore être changé une heure avant le début de la compétition par équipe.

Les concurrents engagés pour la compétition par équipe peuvent participer dans la catégorie de poids correspondant à celle où ils ont participé en individuel ou celle immédiatement supérieure sans être repesés. S'ils ne sont pas qualifiés en individuel ou s'ils veulent changer de catégorie, ils seront pesés le matin de la compétition par équipe.

4.3 Compétition

Comme pour l'individuel, tableau à double repêchage.

4.4 Qualifiés directs

Seules les équipes championnes de France universitaires en 2015 sont qualifiées hors quota pour le championnat de France, sans passer par les inter-académies.

5 - Règlement sportif

Les compétitions universitaires se déroulent suivant le règlement de la Fédération Française de Judo en tenant compte des modalités de la formule sportive.

6 - Règlement disciplinaire : se référer au chapitre règlement intérieur.

7 – Coupe de France promotionnelle : KYUS.

Compétition loisir de masse plus axée sur la convivialité, le plaisir de se retrouver, le plaisir de la pratique.

Compétition réservée aux combattants ceintures oranges, vertes et bleues.

- En poules ou en tableaux avec double repêchage (selon nombre de participants)
- Possibilité d'arbitrer avec un arbitre central sur le tapis et un arbitre à la table
- Deux ippons sont nécessaires pour l'arrêt du combat
- Les techniques de Sutemi sont autorisées ; les étranglements et les clés de bras sont strictement interdits
- La non combativité et la sortie de tapis involontaire ne seront pas sanctionnées
- Le judo négatif, l'attitude défensive exagérée, la saisie du pantalon en directe et la sortie de tapis considérée comme comportement négatif seront sanctionnés
- Décision obligatoire

2 interventions du médecin permises en plus de l'assistance médicale brève habituelle (ongle cassé, saignement, scrotum).

Attention : coaching autorisé suivant les règles fédérales.

Qualifications

Elle se fait sur proposition des académies avant le 18 décembre 2015 dans la limite suivante :

Inter-académies	Quota global	Quota catégorie
IDF	Maxi = 25 qualifiés	Maxi = 6
Autres inter-régions	Maxi = 20 qualifiés	Maxi = 5

Catégories de poids

Jeunes gens : - 60 kg ; -66 kg ; -73 kg ; -81 kg ; -90 kg ; -100 kg ; +100 kg

Jeunes filles : - 48 kg ; -52 kg ; -57 kg ; -63 kg ; -70 kg ; -78 kg ; +78 kg

Temps des combats : 3 minutes

Formule sportive : moins de 4 combattants / catégorie = pas de compétition (il sera proposé aux combattants de ces catégories d'intégrer les catégories voisines ouvertes)

4 à 5 combattants / catégorie = 1 poule

6 combattants / catégorie = 2 poules + tableau final

7 combattants et + / catégorie = tableau

8 – NE WAZA & JU JITSU

La FF Sport U propose une coupe de France Ju jitsu et ne waza dit « brésilien » (voir pages suivantes) ainsi qu'un open Ne waza « judo » en Ile de France ouvert à tous les étudiants de France (renseignements auprès du CRSU de PARIS : Tél. 01 43 13 13 60 /61 – Fax 01 45 65 08 48 – Courriel : crsuparis@wanadoo.fr)

Règlement Open Ne-Waza IDF :

Règlement de judo appliqué dans les compétitions officielles avec quelques aménagements :

- **Temps de combat** de 5 minutes.

- **Départ** au sol un genou levé.

- **Obtention du Ippon** soit par osaekomi, soit par une clef de bras ou par un étranglement (à partir de la ceinture verte).

- **2 Ippons** pour gagner le combat avant la fin du temps réglementaire.
- **Clefs de jambes** rigoureusement **interdites**.
- Application de **pénalité** pour non-combativité (combattant restant en position de défense à quatre pattes, sur le dos en garde fermée empêchant toute progression de l'adversaire sans chercher à construire une attaque ou à l'inverse entre les jambes de son adversaire...)
- En cas de sortie de tapis et si celle-ci s'avère dangereuse pour les combattants, annonce du sonomama puis ils seront replacés au centre du tapis dans la même position.
- Interdiction de se tenir en **station debout** (tolérance de 2-3").
- Au bout de quatre shido, le combattant pénalisé perd le combat.
- décision en cas d'égalité (comptabilisation des mises en danger : osaekomi inférieur à 20", clefs de bras ou étranglements avortés...).
- Combattants regroupés par poids et par niveaux (blanche à orange / verte-bleue / marron-noire).
- Aménagements pour les débutants (ceinture blanche à orange) : pas de clef de bras ni d'étranglement.

9 – Programme international

EUSA : Le judo est au programme des EUSA GAMES en 2016 (13-24 juillet, Zagreb-Rijeka, Croatie)

<http://eug2016.com/sport-posts/judo/>

La sélection française sera déterminée à partir des résultats du Championnat de France Universitaire 2016 (les 4 meilleurs de chaque catégorie se verront proposer une participation à ces EUSA Games)